

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION D'INSTRUCTION

“ L'hosp Bon Pasteur eilleur ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE :—**Errata** — **Pédagogie** : Une lettre de M. P. de Cazes.—L'enseignement commercial.—Enseignement moral.—De l'analyse grammaticale.—Lettre de M. le Principal Rouleau.—Le “ Manuel de droit civique ”, opinion de la presse (suite).—**Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe : I, Dictée : L'ours danseur — II, Dictée : La corde de pendu—III, Dictée : Souvenirs d'enfance.—Rédaction : I, Le tambour —II, L'eau. Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise : Dictée élémentaire et dictée modèle. — Tenue de livres. — **Divers** : Bulletin des sommaires.

Une lettre de M. P. de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction publique

Québec, 3 janvier 1896.

Mon cher Monsieur MAGNAN,

Je vous remercie pour l'exemplaire du *Manuel de Droit civique* que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

Autant que j'ai pu en juger par le rapide examen que j'en ai fait, ce traité des droits et des devoirs de l'homme dans notre société devra combler une lacune importante dans notre système d'éducation, car avec notre constitution et nos institutions spéciales, aucun ouvrage similaire d'un autre pays ne pouvait être employé dans le nôtre.

Dans cet ouvrage relativement peu volumineux, vous semblez avoir traité absolument toutes les questions qu'il importe à l'homme de connaître pour faire un bon citoyen, et ce qui n'est pas à dédaigner, le livre, irréprochable au point de vue typographique, se recommande aussi par une reliure attrayante et des mieux appropriée.

J'espère que le gouvernement saura reconnaître le travail considérable que vous vous êtes imposé, en faisant largement distribuer le *Manuel de Droit civique* comme livre de

Errata

Dans la dernière livraison de l'*Enseignement primaire*, première page, cinquième ligne de la lettre de S. G. Mgr Laffèche, au lieu de *Veuillez agréer*, lire *veuillez agréer* ; page 18^o, deuxième colonne, première ligne, au lieu de *chagrain*, lisez *chagrin*.

Nous remercions sincèrement le *Sténographe canadien* qui a bien voulu recommander ses lecteurs notre *Manuel de Droit civique*. Nous reproduirons bientôt l'appréciation du *Sténographe*.

récompense dans nos écoles, et aussi en le mettant entre les mains des instituteurs et des institutrices de la province qui pourraient alors, avec plus de facilité, exposer à leurs élèves les sujets qui s'y trouvent traités.

En vous souhaitant tout le succès possible, je vous prie d'accepter, mon cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

PAUL DE CAZES.

L'enseignement commercial

Comment faut-il entendre l'enseignement commercial ?

Cette question a été proposée, comme sujet de discussion, à la dernière réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Sans entrer dans aucune des nombreuses particularités qu'elle comporte, je l'ai traitée d'une manière générale, dans une conférence que j'ai lue à l'assemblée et que j'ai publiée dans l'*Enseignement primaire* du premier de février dernier.

J'avais en cela un but déterminé :

1^o Exposer mes vues personnelles sur le sujet ;

2^o Fournir à mes confrères un aliment pour la discussion.

Comme on a pu le voir, je me suis efforcé :

1^o de démontrer qu'on naît *homme d'affaires*, par les aptitudes que l'on apporte en naissant et que l'école ne saurait donner ; 2^o que le concours de l'école est presque indispensable pour compléter et améliorer ces mêmes aptitudes.

Cette manière d'envisager la question a donné lieu à une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. N. Lacasse, C. Lefèvre, C.-J. Magnan et John Ahern.

Ce dernier surtout s'est placé à un point de vue beaucoup plus relevé et a dit que l'école véritablement commerciale ne devait pas seulement s'occuper d'enseigner l'arithmétique, la tenue des livres, la correspondance commerciale — choses toutes secon-

dares que l'homme d'affaires confie à des employés subalternes et spécialistes — mais qu'elle devait donner à celui-ci, les connaissances nécessaires pour lui permettre de juger scientifiquement par lui-même la valeur des marchandises qu'il achète ou qu'il vend.

Le programme d'une telle école, a dit M. Ahern, doit être presque aussi étendu que celui de l'Université, car il doit comprendre, outre les langues et le calcul, la géographie, l'histoire, la physique, la chimie, etc. On ne trouve ces écoles que dans les vieux pays et l'on n'en rencontre que fort peu sur notre continent.

J'admets, sans aucune restriction, les vues de M. Ahern, mais pour traiter la question au point de vue pratique, voyons un peu comment il faut entendre l'*enseignement commercial*, en notre pays, où les institutions qu'il préconise n'existent pas, bien que nous ayons à Montréal, à Québec, et dans plusieurs autres grands centres du pays d'excellentes écoles commerciales.

Comme je l'ai déjà dit, quand on parle d'un homme d'affaire, on ne mentionne pas seulement un marchand.

Toute personne, quelle que soit l'état qu'elle exerce, est *homme d'affaires*, à un certain degré. A partir du plus grand négociant jusqu'au plus humble ouvrier, chacun a des affaires à gérer, et qu'il doit conduire de manière à ce que les revenus de son négoce en dépasse les dépenses. Or, le grand point est de savoir les diriger de manière à ce qu'elles fournissent un excédant de recettes sur les dépenses.

Cette grande question, de savoir se rendre exactement compte du résultat de nos opérations, exige des qualités qui ne sont pas données à tout le monde de posséder.

Un grand nombre de jeunes commençants croient que, du moment qu'ils ont à conduire pour leur propre compte, une entreprise d'une certaine importance, ils vont réussir à réaliser de grands profits, et négligent de s'occuper des accidents qui pourraient leur arriver. Comptant sur des succès imaginaires qu'ils considèrent comme certains, ils se donnent le luxe de certaines dépenses, que, s'ils étaient sages et toujours heureux dans leurs opérations, ils ne pourraient se permettre que dans dix ans !

Dans ces circonstances, sur dix cas, un seul réussit et les neuf autres faillissent. L'expérience de tous les jours est là pour prouver l'exactitude de la chose que je signale ici.

Ces défaillances causent des dommages incalculables aux fournisseurs trop confiants, et ruinent à tout jamais le crédit de ceux qui en sont les auteurs.

La bonne conduite, la prudence, l'économie la plus sévère ; voilà, les trois qualités indispensables pour réussir en affaires, dans n'importe quel état.

A l'éducateur de la jeunesse incombe le devoir impérieux de préparer les élèves qui lui sont confiés à entreprendre avec succès la lutte de la vie quand ils auront laissé l'école.—*Struggle for life.*

Par une étude intelligente et approfondie, il s'efforcera de connaître les aptitudes de chacun d'eux, et lui inculquera les notions générales que tout le monde doit connaître dans le commerce ordinaire de la vie.

Dans la plus humble école élémentaire, il se trouve, à l'état latent, des sujets qui plus tard seront appelés à occuper des positions diverses dans la société.

Il faut les connaître ces sujets et leur fournir les moyens de remplir avec succès les fonctions qui leur seront dévolues.

Mais, me demanderez-vous, pourquoi parler de la petite école, en traitant de l'*enseignement commercial* ?

La réponse est bien simple, et tous ceux qui ont lu mon premier article sur le sujet comprendront facilement la distinction qu'il faut établir entre les écoles véritablement commerciales et toutes les autres écoles. Les premières ne sont destinées qu'à un bien petit nombre d'élèves, tandis que les dernières sont fréquentées par la masse la population scolaire.

En lisant le compte rendu de la discussion qui a eu lieu sur cette question, on verra qu'on a prétendu que l'enseignement de la tenue des livres tel que compris au pays, devait être exclue de l'école élémentaire.

Pour bien se comprendre, il ne faut pas confondre les choses réelles avec les termes que l'on emploie pour les désigner.

Le forgeron, qui ferre le cheval de Pierre, qui répare sa charrue à crédit, écrit la

chose dans son carnet. Le menuisier qui travaille dix jours à la maison de Paul, et qui lui fournit du bois, du clou, des ferrures, entre son travail et ces matériaux dans son livret.

C'est déjà une tenue de livres, et qu'il faut apprendre même à l'école primaire.

L'institutrice ou l'instituteur intelligent qui sait comprendre que les enfants qui lui sont confiés ne vont pas seulement à l'école pour apprendre à lire, à écrire, à compter, mais que plus tard, il faudra qu'ils sachent appliquer les notions qu'ils auront puisées à l'école aux besoins journaliers de la vie, s'efforcera de leur apprendre à se servir des connaissances qu'il leur aura communiquées.

Il leur fera souvent rédiger des *lettres d'affaires*, des *reçus*, des *billets promissoires* ; dans ses leçons d'arithmétique, il fera entrer des problèmes fort simples, mais que l'on rencontre tous les jours dans tous les états ; quand ses petits élèves sauront l'*addition*, la *soustraction*, la *multiplication*, il leur fera faire, comme devoirs à la maison, des comptes d'achats, de ventes, qu'il corrigera en classe et dont il donnera la formule au tableau noir.

Ces exercices, répétés très souvent, feront comprendre aux enfants que la grammaire et l'arithmétique pour lesquelles ils éprouvent naturellement tant de répulsion, ne sont pas des branches inutiles, mais qu'elles leur serviront beaucoup plus tard.

Mais en passant à l'école modèle, les choses changent d'aspect.

Ici, c'est à peu près la dixième partie des élèves de la petite école qui y arrivent, ce sont les plus intelligents, les mieux disposés à s'instruire.

Si l'enseignement élémentaire a été donné de la manière que je viens d'indiquer, tous seront en état de tenir les comptes d'un forgeron, d'un menuisier, d'un cultivateur ou de tout autre homme de métier.

Le programme de l'école modèle est beaucoup plus étendu que celui de l'école élémentaire.

La grammaire, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, dans toutes les parties y sont requises ainsi que la composition littéraire.

Je ne serais pas prêt à affirmer que toutes ses branches soient enseignées à la lettre, à l'école modèle, mais le programme officiel

l'exige, et les inspecteurs doivent voir à ce qu'elles le soient.

En supposant que tout fût fait d'après les exigences de la loi, tout élève en sortant de l'école modèle de son village, serait capable de suivre avantageusement un cours dans une école commerciale proprement dite.

Où va-t-il trouver cette école, telle que l'a décrite M. Ahern ?

A Québec, il aura l'Académie commerciale, la meilleure que nous possédons ; à Montréal, l'académie du Plateau, mais ces deux institutions ne rencontrent pas encore toute l'étendue du programme qu'il a indiqué, à savoir : apprendre au jeune homme qui se destine aux affaires à connaître scientifiquement, en palpant les marchandises, si le drap qu'il achète est pur laine ou mélangé d'autres substances ; si l'indienne ou le coton qu'il tâte sont plus ou moins falsifiés.

D'après l'étude consciencieuse que j'ai faite de la question, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

1^o A l'école élémentaire, tâchons de rendre nos élèves capables de tenir un mémoire raisonné des affaires qu'ils transigent ;

2^o Enseignons aux élèves des écoles modèles à tenir des livres en partie simple et en partie double, en y ajoutant la correspondance commerciale ; dans l'école exclusivement commerciale efforçons-nous de rendre les élèves qui en suivent le cours capables de pouvoir, en quittant l'école, résoudre tous les cas qu'ils auront à rencontrer, à la douane, ou partout ailleurs. C'est à la douane que les plus grandes difficultés se rencontreront. Là il faut une connaissance exacte du cours des différents pays qui nous envoient leurs marchandises ou qui reçoivent les nôtres.

En consultant les tables de l'arithmétique, nous pourrions nous rendre compte de la valeur de la marchandise envoyée ou reçue, en argent courant.

3^o A l'école exclusivement commerciale, enseignons aux jeunes gens qui se destinent aux affaires, le moyen de résoudre les difficiles problèmes qu'ils rencontreront tous les jours soit à la *Douane* ou ailleurs.

Il faudra qu'ils connaissent parfaitement la valeur des mots, *Ad valorem* et ceux de la *valeur spécifique* des marchandises sur lesquelles leurs patrons devront payer des

droits, et dont il devront calculer le montant à payer.

Voilà, chers lecteurs, les réflexions que la question proposée à l'*avant-dernière* conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval m'a suggéré et que je sou mets bien humblement à votre appréciation.

J.-B. CLOUTIER.

Enseignement moral

(Droits réservés)

Il existe depuis plusieurs années, en Angleterre, un collège en l'honneur de Wellington.

Les fondateurs de cette institution voulant rappeler les vertus civiques du grand duc ne crurent mieux faire que de créer un établissement propre à former les jeunes gens aux vertus, et où l'on s'appliquerait surtout et avant tout à récompenser le *mérite moral*.

Au Canada, nous ne possédons pas de maison de ce genre ; pour dire vrai, nous n'en voyons pas l'utilité, car les instituteurs et les institutrices qui comprennent la dignité de leur profession font concourir toutes les branches de l'enseignement à la moralisation de leurs élèves. " Ils savent, suivant l'expression si juste de Mlle Clarisse Juranville, que la vertu doit avoir la préférence sur la science, les qualités du cœur sur celles de l'esprit." Le véritable maître ne sépare pas la morale de la religion ; au contraire, il fera découler la première de la seconde.

Afin d'aider nos confrères dans l'accomplissement de ce devoir, nous commençons aujourd'hui une série de leçons propres à développer le sens moral de leurs élèves. Au cours des leçons de morale on apprend à l'élève à distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste, et on l'habitue, par là, à juger et à raisonner.

PREMIÈRE LEÇON

(Le maître lit à haute et intelligible voix, à toute la classe, le morceau qui suit) :

Un bel exemple de probité (1)

« Un des principaux marchands de gros de Québec nous citait hier un trait qui mérite mention honorable.

Lui et d'autres négociants recevaient ces jours derniers le remboursement complet de leurs réclamations dans une faillite dont ils avaient perdu le souvenir. Cette distribution de deniers leur était faite par l'entremise d'une compagnie d'assurance. Informations prises, ils découvraient que leur débiteur, lors de sa faillite, il y a plusieurs années, avait fait assurer sa vie au bénéfice de ses créanciers, et qu'il avait régulièrement payé ses primes jusqu'à sa mort, qui est arrivée récemment.

La rareté de ces actes honorables leur attache du prix, de nos jours. Ce sont les derniers vestiges de cette vieille probité française, aujourd'hui malheureusement trop démodée, qui considérait la banqueroute aussi déshonorante que la prison, à tel point qu'on a vu des fils et des petits-fils travailler toute leur vie pour amasser de quoi payer des dettes de faillites depuis longtemps prescrites, afin de laver l'honneur du nom.

Ajoutons que cette fois le moyen adopté a été réellement ingénieux. Par une simple prime annuelle, l'honnête homme dont nous parlons a réussi à acquitter sa conscience. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs ! C'est dans ce but que nous donnons publicité à ce noble trait."

— Que pensez-vous, mes enfants, de la conduite de ce débiteur qui, étant exempt en vertu de la loi des faillites actuellement en force au Canada de rembourser ses créanciers, prend les mesures nécessaires à l'acquittement complet de ses dettes ?

RÉFLEXIONS DU MAÎTRE

La conduite du débiteur dont il est fait mention plus haut est admirable. Aux yeux de la loi civile, il ne devait plus rien à ses créanciers, il était à l'abri des poursuites et

(1) Nous empruntons le beau trait qui suit à la *Semaine commerciale*, de Québec, du 14 février dernier.

des réclamations de ses anciens fournisseurs. Mais ce brave homme s'est souvenu qu'au-dessus de la justice des hommes, il y a la justice de Dieu qui ne reconnaît ni les roueries de la banqueroute ni les subtilités de la prescription. En bon chrétien, en homme d'honneur, ce débiteur modèle s'est imposé de rudes sacrifices durant sa vie afin de pouvoir mourir la conscience tranquille.

C.-J. MAGNAN.

De l'Analyse grammaticale

(Du *Moniteur des Instituteurs primaires*.)

A ce seul mot tout un monde de souvenirs assaille notre esprit. C'est qu'il évoque en nous les interminables devoirs dont on nous accablait au temps—déjà lointain—où nous fréquentions l'école primaire.

Sous l'œil de feu d'un cerbère farouche, il nous fallait aligner des mots et des mots, encore et toujours, car les pensums énervants pleuvaient dru et la verge vengeresse tournoyait, menaçante. Et les plumes grattaient le papier, noircissant son immaculée blancheur pendant que nos poitrines haletaient sous la poussée des soupirs d'impatience, mal contenus. C'était un régime de forçats.

On s'aperçut enfin qu'on faisait fausse route. Malheureusement, ainsi que cela se pratique trop souvent quand il s'agit des choses scolaires, on n'abandonna l'absurdité d'un système que pour tomber dans un autre aussi absurde. A la pléthore d'analyse, succéda la pénurie complète. C'était un autre abus.

Aujourd'hui, on semble avoir compris toute l'importance de ces exercices car nous voyons se dessiner un peu partout un mouvement favorable aux analyses logique et grammaticale. Disons en passant que ces dernières qualifications nous semblent au moins oiseuses car nous ne pouvons concevoir qu'il y ait jamais eu ni qu'il y aura jamais une analyse *illogique* et une *anti-grammaticale*. Pourvu maintenant que le retour aux saines idées s'effectue avec sagesse !

Nous estimons que l'analyse est *une et indivisible* et que, pour être complète, elle doit porter sur trois points essentiels :

1^o La décomposition de la phrase en propositions ;

2^o La décomposition de chaque proposition en ses éléments constitutifs ;

3^o L'examen de chaque mot au triple point de vue de sa *nature*, de sa *forme* et de sa *fonction*.

Les deux premiers exercices constituent ce qu'on est convenu d'appeler l'analyse logique. Tout en conservant un grand caractère d'utilité pratique pour les hautes études, il est bon de s'en occuper à l'école primaire que pour autant que les propositions à analyser soient simplement des principales coordonnées ou tout au plus des complétives bien caractérisées. Il est inutile, pensons-nous, de nous égarer dans le dédale des subtilités créées par les faiseurs de grammaires.

Le troisième exercice constitue l'analyse grammaticale proprement dite. Elle ne présente aucune difficulté pour qui en comprend bien la portée et le but.

Tel nom s'écrit au pluriel parce que l'article qui l'accompagne indique qu'il s'agit de plusieurs objets. Tel qualificatif s'écrit au pluriel ou au singulier parce qu'il qualifie un nom pluriel ou singulier. De même pour le verbe, qui prend la terminaison plurielle parce que son sujet est pluriel ou qu'il se rapporte à plusieurs sujets du singulier.

Toute l'économie de l'analyse est là : savoir distinguer le rôle joué dans la phrase par chacun des mots constituant cette phrase.

La recherche de la fonction est la partie la plus difficile de l'analyse. Aussi ne doit-on s'en occuper bien sérieusement qu'au degré supérieur, réservant la nature et la forme pour les autres divisions.

Ainsi comprise, l'analyse constituera un exercice vivant, animé et fructueux. Dans un prochain article nous exposerons avec plus de détails un système d'analyse que nous recommandons à nos collègues.

A. A.

“ Leçons d'anglais ”

Lettre de M. le Principal Rouleau

Québec, 31 mai 1895.

Monsieur JOHN AHERN,

Professeur.

Monsieur et cher ami,

Je vous remercie cordialement pour l'hommage de votre dernier ouvrage. Cette publication était attendue avec impatience, et je crois sincèrement qu'elle facilitera, dans une large mesure, l'enseignement de l'anglais aux Canadiens-français. Vous y avez suivi exactement une méthode qui est aussi rationnelle que naturelle. Aussi, ces *leçons d'anglais* sont-elles d'une clarté parfaite et d'une graduation remarquable.

C'est le premier livre d'une série qui, permettez-moi de l'espérer, sera complétée avant longtemps. Je vous félicite de votre travail et je suis heureux de constater que votre imprimeur a su donner à la partie matérielle de l'ouvrage une perfection qui sera certainement remarquée par tous ceux qui s'occupent d'enseignement.

Excellent de fond et de forme, ce livre aura sa place je n'en doute pas, dans la bibliothèque de tout homme instruit et un nombre considérable de personnes de toutes les classes pourraient à divers égards, en tirer un réel profit.

J'ai l'honneur d'être,

Cher monsieur,

Votre tout dévoué en N.-S.

TH.-G. ROULEAU,

Principal.

Le “ Manuel de Droit civique ”

OPINION DE LA PRESSE

(*Suite*)

(*La Revue Canadienne*, livraison de février 1896)

“ Nous ne saurions assez dire de bien de ce petit livre qui contient tout ce qu'un Canadien doit connaître sur notre constitution et

nos institutions. C'est un livre qui devrait trouver sa place dans toutes les maisons d'éducation et dans toutes les familles."

(Du *Courrier du Canada*, du 10 janvier 1896)

"La publication d'un bon livre est une bonne œuvre. Le riche donne au pauvre, et l'écrivain fait au lecteur l'aumône de sa pensée et du fruit de ses études.

A ce compte, M. C.-J. Magnan a donné aux étudiants de bien belles étrennes, cette année. Je dis "aux étudiants," mais plusieurs, qui ne sont plus sur les bancs de l'école, pourront tirer un grand profit du "Manuel de droit civique." Un grand nombre aimeront à y puiser les notions nécessaires à tout citoyens; cependant, par la forme de l'ouvrage, composé de questions et de réponses, il semble destiné plus spécialement aux étudiants, aux élèves de nos collèges. Disons immédiatement, que l'auteur, qui s'y connaît en pédagogie, étant professeur lui-même, a su mettre dans son *Manuel* l'ordre, la clarté, la précision nécessaires aux livres d'enseignement en même temps, que certains agréments propres à rendre l'étude plus facile et moins aride. Des lectures, judicieusement choisies dans les meilleurs auteurs et se rapportant aux sujets traités, sont, pour ainsi dire, un parachèvement à chaque chapitre, et feront naître dans le cœur de l'élève de nobles sentiments, alors que le texte même du chapitre lui aura appris ses devoirs envers la société et la patrie.

Le *Manuel de Droit Civique* comprend deux parties: 1^o Notre constitution; 2^o Nos institutions.

L'introduction, qui n'en est pas une de remplissage, est véritablement une *introduction* à l'ouvrage, et renferme des notions préliminaires sur la société, la nation, les diverses formes de gouvernement, et un résumé très bien fait de l'histoire constitutionnelle du Canada.

Dans la 1^{ère} partie l'auteur étudie notre organisation gouvernementale, tant le Parlement fédéral que la Législature locale, leur composition et leurs attributions respectives; mentionnons aussi deux articles sur le suffrage, la loi, le budget et l'impôt. On trouve là,

réunies et coordonnées, des connaissances non seulement utiles, mais nécessaires et qui manquent à plusieurs.

La seconde partie traite de l'organisation administrative, judiciaire, militaire et scolaire, et se termine par quelques notions sur la propriété, la presse, le travail, la religion, la morale, l'honneur, et par un exposé clair et succinct des saines doctrines touchant les rapports de l'Église et de l'État, le tout si bien ordonné et classifié qu'on trouve d'abord ce qu'on désire, sans presque le chercher.

Un *supplément* contient une géographie sommaire du Canada, avec cartes.

Ce plan suffit à faire paraître l'importance de l'ouvrage de Monsieur Magnan.

Au sortir du collège, le jeune homme entre dans la lutte et devient citoyen. Comme tel, des droits lui sont accordés et des devoirs lui incombent; il est un des acteurs du drame social, et portera désormais sa part de la responsabilité des événements; de près ou de loin il sera appelé à prêter son concours au gouvernement de la chose publique et au fonctionnement du rouage constitutionnel et administratif. Enseigner à ce jeune homme ses prérogatives de citoyen et les principes qu'il doit observer dans l'exercice de ses droits; l'instruire de ses devoirs, lui inspirer le respect de l'autorité et les vertus civiques; lui montrer le mécanisme de la machine gouvernementale et administrative, et lui faire connaître notre organisation politique, municipale, paroissiale et scolaire; lui apprendre le rang que doit tenir la question religieuse dans les affaires publiques; éclairer son patriotisme; enfin, faire de lui, non seulement un homme d'affaires, mais un homme d'honneur, un homme de bien, un citoyen intègre, patriote et chrétien,—tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre très utile, but qu'il atteindra, si nos maisons d'éducation adoptent le *Manuel de droit civique*.

Déjà quelques institutions l'ont mis entre les mains de leurs élèves; espérons que les autres suivront cet exemple.

L'ouvrage de M. Magnan s'offre à elles, revêtu de la double approbation de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, Mgr le coadjuteur et l'honorable procureur général, après avoir examiné le *Manuel*, ont écrit à

Monsieur Magnan des lettres qui font honneur à ce dernier, et qui ne devront pas peu contribuer à faire adopter son livre par nos collègues.

DENIS RUTHBAN."

PARTIE PRATIQUE

Langue française

Grammaire et orthographe

I

DICTÉE

L'OURS DANSEUR

Un ours, pris tout jeune, avait été dressé à danser en public. Un jour il s'échappa et retourna parmi les siens. Toute la forêt fut en joie. On ne se lassait pas de l'entendre raconter ses aventures.—Il voulut montrer ses talents : on l'admira d'abord, puis on voulut l'imiter. Humiliés de leurs essais malheureux et de leurs chutes ridicules, ses frères chassèrent "le sot qui voulait se donner pour plus malin qu'eux".

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Ours : la prononciation *ours'* est préférable à *our* ;—la femelle ? le petit ? = *Dressé* : dresser, en parlant des animaux, c'est leur donner une certaine éducation qui les rende capables de nous servir. = *Les siens* : c'est-à-dire sa famille, les autres ours restés libres. = *La forêt* : pour les hôtes de la forêt. = *On ne se lassait* : on ne s'ennuyait pas, on ne l'avait jamais assez entendu. = *Ses talents* : les manières, l'adresse qu'il avait acquises. = *Humiliés* : honteux, pleins de dépit et de confusion. = *Malheureux* : ils ne réussissaient pas = Application du proverbe " nul n'est prophète en son pays ", c'est-à-dire le mérite d'un homme est moins apprécié par ceux qui le connaissent et deviennent ses rivaux que par les étrangers.

EXERCICES

Chercher des noms formés comme *ourson* par l'addition à un nom existant de la finale

on (avec *sable, jambe, glace, tronc, cruche, manche, bouche, bride, balle, saucisse*, etc. on a formé ?...). = Conjuguer aux temps simples le verbe *valoir*.

II

DICTÉE

LA CORDE DE PENDU

Dès l'antiquité, on attribuait des propriétés sanitaires merveilleuses à la corde qui avait servi au supplice ou au suicide d'un pendu. Au moyen âge, outre cette vertu curative, souveraine contre les maux les plus divers, on lui reconnaissait le don de ménager toutes les chances favorables du jeu à celui qui en avait un petit morceau dans sa poche. Une semblable superstition est certes bien ridicule, et il est difficile de l'expliquer, sinon par cette autre croyance de nos pères : " Ce qui nuit à l'un nuit à l'autre. " Il ne faut donc pas chercher à se procurer de la corde de pendu, comme le font encore bien des gens ; ce talisman ne porte pas plus bonheur qu'il ne porte malheur d'être le treizième à table, même placé sous une solive, ce qui rend le présage plus funeste, paraît-il.

EXPLICATIONS

L'antiquité : les temps anciens, très reculés ;— *de toute antiquité* signifie de tout temps. = *Sanitaires* : propres à conserver la santé ; — *un cordon sanitaire* se dit de la ligne de troupes qui empêche toute communication avec un pays où règne une maladie contagieuse. = *Supplice* : le supplice de la pendaison ; — *décollation* ? = *Curative* : qui amenait la cure, la guérison des malades. = *Souveraine* : d'une efficacité sûre, infaillible. = *Ménager* : en ce sens, procurer, réserver pour lui seul ; *ménager* quelqu'un, *se ménager* ? = *Duit* : est avantageux ; du vieux verbe *duire*, qui signifiait convenir, plaire. = *Talisman* : un de ces objets auxquels on attribue des vertus extraordinaires ; — *une amulette* ? = *Solive* : on nomme ainsi les charpentes qui soutiennent le plancher ;

—c'était aussi le nom d'une ancienne mesure employée par les charpentiers, environ 3 pieds cubes ; —*soliveau* est un diminutif de *solive*.

III

DICTÉE

SOUVENIRS D'ENFANCE

Quand j'étais enfant, mon père, me prenant sur ses genoux, me *racontait* le soir *quelque fait* de la grande époque de l'Ancien Testament. *Il me souvient* encore que ma jeune *imagination* se plaisait surtout aux récits de ces combats merveilleux où la justice et le bon droit, bien que souvent *représentés* par la faiblesse ou par l'infériorité du nombre, *finissent* par triompher de la force et de la supériorité numérique des méchants. David enfant, qui tue le géant Goliath ; Samson, qui se bat seul contre des armées de *Philistins* et massacre des milliers d'ennemis avec une mâchoire d'âne ; Judas Machabée et ses frères *luttant* avec avantage, quoique toujours en nombre inférieur, contre les *puissants* rois de Syrie et *prodiguant* leur sang pour la défense de la religion et de la patrie ; tous les hauts faits de ces chefs du peuple de Dieu sont encore aussi vivement présents à ma mémoire que dans ces beaux jours où mon père me les *racontait* au coin du feu. La vivacité de ces souvenirs me *démontre* combien le cerveau de l'enfant est impressionnable et comme les faits qui le *frappent* à cet âge *éveillent* dans son imagination naissante une extrême curiosité, et *restent* à jamais *imprimés* dans sa mémoire.

JOS. MARMETTE,

(Les Machabées de la Nouvelle-France).

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES : — *racontait* : Indiquez tous les compléments de ce verbe : Compl. dir. : *quelque fait de la grande époque...* ; Compl. indir. : *me* ; compl. circonst. : *le soir* ; autre compl. circ. : *quand j'étais enfant*. — *Quelque fait* : pourquoi le singulier ? Le père racontait un fait chaque

soir. — *Il me souvient* : détruisez la forme impersonnelle : *Je me rappelle encore que...* Ce verbe est ordinairement réfléchi. Ici il ne l'est pas mais il se conjugue avec un pronom personnel représentant la ou les personnes à qui le souvenir revient ; exemple : *Il me souvient, il te souvenait, il lui souvint, il nous souvient, il leur souvient, vous souvient-il ?* etc. — *imagination* : faculté de l'âme dans laquelle se forment les images des choses. — *représentés* : justifiez l'orthographe de ce mot ? participe passé sans auxiliaire s'accorde en nombre avec *justice* et *bon droit*, en genre avec *bon droit*. — *finissent* : quel est le sujet ? *justice* et *bon droit*. — *Philistins* : peuple au sud de la Judée, entre la mer Morte et l'Égypte ; montrez sur la carte. — *luttant* : qu'est-ce que ce mot ? participe présent ; son complément, *avec avantage*, montre qu'il s'agit d'une action. — *puissants* : qu'est-ce que ce mot ? un adjectif. Comment fait le participe présent ? *pouvant*. Faites conjuguer ce verbe aux temps simples : *Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut, je pouvais ; je pus ; je pourrai ; je pourrais ; que je puisse ; que je pusse ; pu*. — *prodiguant* : participe présent comme *luttant*. — *racontait* : quel est le sujet ? *mon père*. — *démontre* : quel est le sujet ? *vivacité* ; et le complément direct ? tout le reste de la phrase. — *frappent* : le sujet ? *qui* (antécédent les faits). — *éveillent* : sujet ? *les faits*. — *restent* : même sujet. — *imprimés* : justifiez l'accord ? Le verbe *rester* est ici une des modifications du verbe *substantif* et signifie *être d'une manière durable* : l'accord a donc lieu avec le sujet comme si l'on avait *sont imprimés d'une manière constante, durable...*

Demeurer, devenir, sembler, paraître, sont souvent employés d'une manière analogue : *Demeurer oisif* signifie réellement *être oisif d'une manière stable* ; *devenir instruit, être instruit peu à peu* ; *sembler triste, être triste d'une manière cependant qui laisse un doute*. *Vous paraissez content, vous êtes content, cependant je n'affirme pas absolument*. Ces remarques sont importantes, car ces verbes sont quelquefois *auxiliaires de participes passés*. — On fera bien de faire, pour les verbes de la dictée, l'exercice que nous donnons sur *racontait* en tête des explications. Cette manière de s'y prendre

habitude les enfants à réfléchir sur ce qu'ils lisent et à se rendre compte de la valeur plus ou moins importante de chacune des différentes parties d'une phrase.

Rédaction

I

LE TAMBOUR

Votre petit frère Louis avait reçu un tambour en étrennes. Sa joie ; il frappe à coups redoublés sur le tambour ; qu'arrive-t-il ?

Développement.

Mon petit frère Louis n'a que quatre ans ; pour étrennes, son parrain lui avait donné un tambour. Quand Louis vit ce beau joujou entre ses mains, il était tellement heureux qu'il ne savait que dire ; mais sa surprise fut bientôt passée ; il saisit les deux baguettes, et se mit à tambouriner de toutes ses forces. Pendant deux jours on le vit son tambour au côté ; l'ayant mis à l'humidité, l'instrument n'avait plus le même son ; alors Louis se mit à frapper plus fort : il frappa si bien qu'il creva le malheureux tambour. Louis se mit à pleurer et pendant une heure il fut inconsolable.

XX

II

L'EAU

CANEVAS. — L'eau. — Sa composition. — Différents états sous lesquels elle se présente à nous. — Services qu'elle rend à l'homme, aux animaux, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. — N'est-elle pas quelquefois un élément dangereux ? Dans quelles circonstances ?

DÉVELOPPEMENT

Après l'air, il n'y a pas de chose plus utile pour nous que l'eau.

L'eau est un liquide sans couleur et sans odeur, formé par la combinaison de deux gaz : l'oxygène et l'hydrogène.

C'est sous la forme liquide que l'eau se présente le plus communément à nous ; mais, sous l'influence du froid ou de la chaleur, l'eau peut prendre l'état solide ou l'état gazeux. Dans le premier cas, l'eau se transforme en glace ; dans le second cas elle se réduit en vapeur.

Sous ses trois états, l'eau nous rend d'immenses services. Elle est du reste, pour ainsi dire, indispensable à la vie, non pas que le manque d'eau amène la mort, comme la privation d'air, mais parce que les pays où il n'y a pas d'eau sont inhabitables et ne produisent rien.

Par les nombreux usages auxquels elle sert, on jugera de l'importance que l'eau a pour nous. C'est en effet, pour l'homme et pour les animaux, la boisson la plus saine et la plus hygiénique. Nous l'employons pour la cuisson de nos aliments, pour entretenir la propreté de notre corps, pour le blanchissage du linge et le lavage de nos habitations.

Sans eau la terre ne pourrait rien produire ; c'est l'eau qui, sous la forme de pluie, de rosée, de neige, donne aux terrains l'humidité nécessaire à la germination et au développement des plantes.

Elle contribue aussi au développement du commerce en servant de moyen de transport aux nombreux produits qu'échangent entre eux les habitants de la terre.

C'est encore grâce à l'eau, sous sa forme liquide et surtout à l'état de vapeur, que marchent de nombreux moulins, des usines, des manufactures où se fabriquent tous les produits de l'industrie humaine.

Par contre, l'eau peut être très nuisible quand elle arrive trop vite et en trop grande quantité dans les fleuves et dans les rivières : elle cause alors ces terribles inondations qui renversent les maisons, détruisent tout sur leur passage et occasionnent des dégâts incalculables.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

1° Additionnez 2 à 2 assez de fois pour que la somme soit 24. Ex. 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24.

Ne dites pas 2 et 2 font 4, 4 et 2 font 6. Etc.

2° Comptez à rebours en commençant à 24, ôtant 2 chaque fois. Ex. 24, 22, 20, 18, 16, 14. Etc.

3° Commençant à 1 ajoutez 2 assez de fois pour que la somme soit 25. Ex. 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25.

4° Comptez à rebours en commençant à 25, ôtant 2 chaque fois. Ex. 25, 23, 21, 19, 17, 15, 13, 11, 9, 7, 5, 3, 1.

5° Dans 24 pieds combien de brasses ? 4.—Combien de verges ? 8,

6° Trois points et trois points combien de points ? $::=6$. Combien y a-t-il de fois 3 points en 6 points ? 2 fois. Deux fois 3, combien ? 6.

7° Un ouvrier gagne \$1.65 par jour, il travaille 296 jours par an ; il dépense \$16 par mois pour sa nourriture et son entretien ; il met le reste de son argent à la Caisse d'épargne. Combien économise-t-il par an ?

Solution :

$1.65 \times 296 = \$488.40$, ce qu'il gagne.

$16 \times 12 = 192$, ce qu'il dépense.

$\$488.40 - \$192 = \$296.40$.—Rép.

8° Un négociant avait en magasin 495 verges de drap qu'il a payées \$1361.25 ; il en a vendu 330 verges à \$4.75. A combien doit-il vendre la verge de ce qui reste pour gagner sur le tout, \$1.25 par verge ?

Solution :

$1.25 \times 495 = \$618.75$, ce qu'il veut gagner.

$1361.25 + 618.75 = \$1980$, ce qu'il espère recevoir pour les 495 verges. —

$4.75 \times 330 = \$1567.50$, déjà reçu. —

$\$1980 - \$1567.50 = \$412.50$, somme à recevoir.

$495 - 330 = 165$, verges non vendues.

$412.50 \div 165 = \$2.50$.—Rép.

FRACTIONS

Troisième partie

Réduction de fractions plus grandes que l'unité en nombres entiers ou en nombres mixtes.

1° Si 2 chopines font 1 pinte, 1 chopine est quelle fraction d'une pinte ? La moitié d'une pinte. Un est quelle partie de 2 ? La moitié.

2° Combien de pintes dans 3 chopines ?

Réponse.—3 chopines=1 pinte et 1 chopine.

Mais 1 chopine= $\frac{1}{2}$ pinte.

1 pinte et 1 chopine= $1\frac{1}{2}$ pinte.

Autre réponse.—1 chopine = $\frac{1}{2}$ pinte.

2 chopines= $\frac{2}{2}$ pintes.

3 chopines= $\frac{3}{2}$ pintes= $1\frac{1}{2}$.

3° Combien de 2 en 3 ? Un DEUX et la moitié de deux $1\frac{1}{2}$.

4° Combien de pintes en 5 chopines ? R. 2 pintes et 1 chopine ; ou $2\frac{1}{2}$ pintes.

Combien de 2 en 5 ? R. $2\frac{1}{2}$.

5° Combien de pintes en 7 chopines ? $3\frac{1}{2}$. Combien de 2 en 7 ? $3\frac{1}{2}$.

6° Un pied est quelle fraction d'une verge ? Puisqu'il y a 3 pieds dans 1 verge, 1 pied est le $\frac{1}{3}$ d'une verge.

7° Deux pieds sont quelle fraction d'une verge ? $\frac{2}{3}$.—Quatre pieds ? $\frac{4}{3}=1\frac{1}{3}$ verge.
—Cinq pieds ? $\frac{5}{3}=1\frac{2}{3}$. Etc.

Quelle fraction de 3 est 1 ? $\frac{1}{3}$.—Quelle partie de 3 sont 2 ? $\frac{2}{3}$. Etc.

8° Combien de 3 en 4 ? $1\frac{1}{3}$.—En 5 ? $1\frac{2}{3}$. Etc.

9° Combien de verges en 7 pieds ? $2\frac{1}{3}$. Combien de 3 en 7 ? $2\frac{1}{3}$.

PERCENTAGE

1° Un agent reçut 502.50 avec instruction d'acheter du drap après avoir déduit sa commission à $\frac{1}{2}\%$; combien de verges de drap a-t-il pu acheter à \$1.25 la verge ?

Solution :

$$502.50 \div 1.005 = \$500.$$

$$500 \div 1.25 = \$400 \text{ verges. — Rép.}$$

2° Quel est l'intérêt de \$125.50 pendant 7 mois et 10 jours à 7% ?

Solution :

$$125.50 \times .035 = 4.3925$$

$$125.50 \times 10 \times .0001\frac{1}{3} = .209.$$

Dans ce cas il n'est pas nécessaire de retrancher le $\frac{1}{3}$, parce que l'intérêt de \$125.50 pendant 10 jours est 20 centins et $\frac{1}{3}$ de cette somme étant moins que la moitié d'un centin est une quantité négligeable.

$$4.3925 + .209 = 4.615$$

$$4.615 + \frac{1}{3} \text{ de } 4.615 = \$5.368. \text{ — Rép.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

1° Un cheval et une vache ont coûté \$104 ; si la vache a coûté \$4 de moins que les $\frac{2}{3}$ du prix du cheval, combien chaque animal a-t-il coûté ? Rép. La vache \$20.— Le cheval \$84.

2° Edouard, Jean et Thomas firent ensemble un voyage et dépensèrent en tout \$100 ; si Jean dépense \$8 de plus qu'Edouard et \$12 de moins que Thomas, combien ont-ils dépensé chacun ? Rép. Ed. \$24. Jean 32, et Th. 44.

3° Antoine, Bernard et Charles achetèrent une chaloupe pour \$176. Bernard paya deux fois autant qu'Antoine et 3 fois autant que Charles, combien ont-ils payé chacun ? Rép. Antoine \$48. Bernard \$96. Charles \$32.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE

(1. POUR UNE ÉCOLE DE GARÇONS)

Before going to bed a person undresses himself, or in other words takes off his clothes and puts on a night-shirt.

After he has put on his night shirt, he turns down the quilt, blankets, and upper sheet, in other words the bed-clothes, gets into bed, lies down, pulls the bed-clothes up over him, recommends himself to God, and goes to sleep. If he sleeps with his mouth open he snores.

In the morning he awakes, or some one awakes him, he offers his heart to God, gets up, washes himself at the washstand, dries himself with a towel, dresses himself, says his prayers, and goes to the dining-room to take breakfast with the rest of the family.

(2. POUR UNE ÉCOLE DE FILLES.)

Before going to bed a person undresses herself, or in other words takes off her clothes, and puts on a night-gown or night-dress. After she has put on her night gown or night-dress she turns down the quilt, blankets, and upper sheet, in other words the bed-clothes, gets into bed, lies down, pulls the bed-clothes up over her, recommends herself to God, and goes to sleep. If she sleeps with her mouth open she snores.

In the morning she awakes, or some one awakes her, she offers her heart to God, gets up, washes herself at the washstand, dries herself with a towel, dresses herself, says her prayers, and goes to the dining-room to take breakfast with the rest of the family.

Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :

1. Before going to bed what does a person do? **R.** Before going to bed a person undresses herself or in other words takes off his clothes and puts on a night-shirt.

La réponse d'une fille sera : **R.** Before going to bed a person undresses herself, or in other words takes off her clothes and puts on a night-gown.

2. After he has put on his night-shirt what does he do? **R.** After he has put on his night-shirt he turns down the quilt, blankets, and upper sheet, in other words the bed-clothes, gets into bed, lies down, pulls the bed-clothes up over him, recommends himself to God, and goes to sleep.

A une fille la question sera : After she has put on her night-gown what does she do? **R.** After she has put on her night-gown she turns down the quilt, blankets, and upper sheet, gets into bed, lies down, pulls the bed clothes up over her, recommends herself to God and goes to sleep.

3. If he sleeps with his mouth open what does he do? **R.** If he sleeps with his mouth open he snores.

A une fille la question sera : If she sleeps with her mouth open what does she do? **R.** If she sleeps with her mouth open she snores.

4. In the morning what happens? **R.** In the morning he awakes or some one awakes him.

La réponse d'une fille sera : In the morning she awakes or some one awakes her.

5. After he is awake what does he do? **R.** After he is awake he offers his heart to God, gets up, washes himself at the washstand, dries himself with a towel, dresses himself, says his prayers and goes to the dining-room to take breakfast with the rest of the family.

A une fille la question sera : After she is awake what does she do? **R.** After she is awake she offers her heart to God, gets up, washes herself at the washstand, dries herself with a towel, dresses herself, says her prayers, etc.

DICTÉE MODÈLE

Tirée du Royal Reader

ROUND THE BREAKFAST-TABLE

The spoons spoke next. "We are made of silver" said they. "Silver is a metal, it is white and shining. It is dug out of the ground mixed with stones and earth. In that state it is called silver-ore. Then it is put into a furnace and melted. The pure silver separates from the rest of the ore, which is called dross. Silver is found in America and in various countries in Europe."

"We are made of steel", said the knives and forks. "Steel is iron combined with a small portion of carbon (that is to say charcoal)". Iron is dug out of the ground, mixed with stones and earth. In that state it is called iron-ore. It is prepared by melting in a furnace.

"Iron is found in many countries, principally in England, the United States, Germany and France. It is also found in Canada but the mines are not much worked. The man who makes knives and forks is called a cutler. Sheffield, a town in Yorkshire, England, is famous for its cutlery."

"We are made of horn", said the handles of the knives and forks. "Some of us have been taken from the cow, and others from the buffalo."

Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :

1. What spoke next? **R.** The spoons spoke next.

2. What did they say? **R.** They said they were made of silver.

3. What is silver? **R.** It is a metal.

4. What is its color and what is its appearance? **R.** It is white and shining.

5. When it is dug out of the ground with what is it mixed, and what is it called? **R.** When dug out of the ground, it is mixed with stones and earth and in this state is called silver-ore.

6. What is done with the ore after it is dug up? **R.** It is put into a furnace and melted.

7. What then takes place? **R.** The pure silver separates from the rest of the ore.

8. What is the rest of the ore called? **R.** It is called dross.

9. In what countries is silver found? **R.** It is found in America and in various countries in Europe.

10. What did the knives and forks say? **R.** They said they were made of steel.

11. What is steel? **R.** *Steel is iron combined with a small portion of carbon (that is to say charcoal.)*
12. When iron is dug out of the ground with what is it mixed? **R.** *It is mixed with stones and earth.*
13. In that state what is it called? **R.** *It is called iron-ore.*
14. How is iron prepared? **R.** *It is prepared by melting in a furnace.*
15. In what countries is iron found? **R.** *It is found in many countries, principally in England, the United States, Germany and France.*
16. Is any iron found in Canada? **R.** *Yes, but the mines are not much worked.*
17. What is a man who makes knives and forks called? **R.** *He is called a cutler.*
18. Where is Sheffield and for what is it famous? **R.** *Sheffield is in Yorkshire, England, and is famous for its cutlery.*
19. What did the handles of the knives and forks say? **R.** *They said they were made of horn.*
20. Where had some been taken from? **R.** *Some had been taken from the cow.*
21. Where had others been taken from? **R.** *Others had been taken from the buffalo.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION DE LA 4^E SÉRIE D'OPÉRATIONS

(Les élèves donneront une réponse écrite à ces questions)

1. Quel est le total des recettes d'argent?.....\$10,459
(Par erreur toutes les sommes du crédit de la Balance de vérification ont été placées trop bas d'une ligne; ainsi \$6,200 devrait se trouver vis-à-vis de Nom de l'éleve; \$3,910 vis-à-vis Caisse; \$3,059 et \$359 vis-à-vis Marchandises.)
2. Quel est le total des déboursés?..... 3,910
3. Quelle est la balance en Caisse?..... 6,549
4. Combien les Marchandises ont-elles coûté?..... 8,700
5. Combien les Marchandises ont-elles produit?..... 9,059
6. Les Marchandises ont-elles coûté plus qu'elles ont produit ou moins? Les Marchandises ont produit \$359 de plus qu'elles n'ont coûté.
7. L'excédant, \$359, de ce que les Marchandises ont produit sur ce qu'elles ont coûté est quoi? L'excédant, \$359, est un gain.
8. Le total du débit de Frais Généraux est quoi? Une perte, \$10.
9. Nommez le compte qui nous présente un gain, et dites le montant du gain? Marchandises \$359.
10. Nommez le compte qui nous présente une perte et dites le montant de la perte. Frais Généraux, \$10.
11. Quel est le gain net? \$349.
12. Quel capital le propriétaire avait-il en commençant? \$6,200.
13. Quel est le capital présent? \$6,549.
14. De quoi se compose le capital présent? D'argent, \$6,549.

5^E SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES

Québec, 2 avril 18.—Commencé mon commerce avec espèces, \$2500.—**3.** Acheté de P. Bureau, au comptant 500 cordes bouleau à \$2.50, \$1250.—**4.** Acheté de B. Lemoine, au comptant, 200 tonnes charbon à \$5.75, \$1150.—**5.** Vendu à H. Faber, au comptant, 25 tonnes charbon à \$6, \$150; 10 cordes bouleau à \$2, \$20.—**6.** Vendu à Alf. Ross, au comptant, 30 tonnes charbon à \$6, \$180.—**7.** Payé loyer du bureau, une semaine, \$5.—**9.** Vendu à Geo. Paul, au comptant, 10 tonnes charbon à \$6, \$60.—**10.** Vendu à Alf. Richard, au comptant, 20 tonnes charbon à \$6, \$120.—**11.** Vendu à Th. Masson, au comptant, 115 tonnes charbon à \$6, \$690.—**12.** Vendu à Geo. Peters, au comptant, 250 cordes bouleau à \$2.75, \$687.50.—**13.** Payé pour deux semaines d'appointements du garçon de bureau, \$4.—**14.** Vendu à Ls Morin, au comptant, 200 cordes bouleau à \$2.75, \$550.—*Marchandise non vendues 40 cordes bouleau à \$2.50, \$100.*

L'élève rédigera le brouillard avec les données ci-dessus; de plus il répondra oralement à une série de questions analogues à celles qui se trouvent au haut de la page 150, numéro du 2 janvier.

Pour la classe suivante il préparera les quatre comptes: Propriétaire, Caisse, Marchandise. Frais Généraux.

Pour la classe suivante il établira une BALANCE DE VÉRIFICATION. La valeur actuelle est de \$2648.50.

Bulletin des sommaires

LE NATURALISTE CANADIEN. — Sommaire du mois de janvier 1896 :—Notre œuvre. Un abonné modèle. Formation du Saguenay, P.-H. Dumais (suite). Dernières descriptions de l'abbé Provancher (suite). Le venin des couleuvres. A propos de "fiches." Nos confrères de la presse. *The Review*. *The Nidologist*. SUPPL. Traité de Zoologie. (Suite)."

Le *Naturaliste Canadien* vient d'entrer dans sa vingt-troisième année d'existence (la troisième de la deuxième série). Nous souhaitons sincèrement à notre confrère de recevoir du pays l'encouragement qu'il mérite.

LA REVUE CANADIENNE, livraison de février 1896 :—Sommaire.—L'amour devenu fileux, gravure d'après Jean Aubert. Quelques réflexions sur l'œuvre, par Alphonse Leclaire. La fée de la lune, gravure d'après H. Kaulback. Les témoignages de l'histoire en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles, par T. A. Bernier, sénateur. Minette, gravure d'après S. Anderson. Le lys de la montagne, nouvelle, par Eugène Aubert. Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle, par N. E. Dionne. Les sciences, les arts et les hommes, par A. Leglanceur. Pensée, illustrée par J. B. Lagacé. Chronique du mois, * * * A travers les livres, A. L.

LA REVUE NATIONALE : — Sommaire du mois de février 1896.—Pasteur, l'apôtre et le sauveur de la vie, par François Gobiet, ptre, O. M. I. Dettes des villes de la province de Québec, par M. Edmond J. Barbeau. Souvenir d'école militaire, à l'amphithéâtre, par M. Ch. des Ecorres. Quand j'étais petit, souvenir par M. Rodolphe Lebrun. Les armées européennes, armement, par un ancien officier français. Le "Royal Victoria Hospital" de Montréal, par M. J. Germano. Embarras de richesses, par M. Martial Chevalier. Le Vieux Château ou le Château de Ramezay (suite), par M. A.-N. Montpetit. Rose, nouvelle, par M. A. de Haerne. Les insomnies, fantaisie, par M. R. de la Pignière. Les travaux de la Chambre de Commerce, par M. X.... Chronique de l'étranger, par M. J.-D. Chartrand. Souvenir, chanson, par M. X.,. Modes et Monde, par Française.

LIVRES CLASSIQUES,**FOURNITURES D'ÉCOLES,****Objets de Piété, Etc., Etc.**

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;

Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;

Fournitures d'écoles ;

Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la réouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire.

Vos très dévoués serviteurs,

D. & J. SADLIER & Cie,

Éditeurs catholiques classiques et papetiers,

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. AHERN, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

VIENT DE PARAÎTRE

“ MANUEL DE DROIT CIVIQUE ”

NOTRE CONSTITUTION ET NOS INSTITUTIONS

PAR

C. J. MAGNAN

Professeur à l'École Normale Laval.

Ouvrage approuvé par S. G. l'Archevêque de Cyrène et par l'honorable Procureur-Général de la Province de Québec.

PRIX:—EN DÉTAIL, 60 cts l'unité (envoi franco : 65 cts); EN GROS, 50 cts. En vente chez Filteau et Chaperon, H. V., et chez Langlais, St Roch, Québec. Pour achats en gros, s'adresser à l'auteur, Ecole normale Laval.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.